

## 4 Politique

Assemblée générale de l'Association des maires du Gabon (AMG)  
Sur une note de satisfaction

Une vue des maires du Gabon à Lambaréné.



Le maire de Libreville, Rose Christiane Ossouka Raponda, président en exercice de l'AMG.



Un aperçu des participants.

Christian KOUIGA

Lambaréné/Gabon

Ouverts, jeudi dernier, par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, les travaux de la première assemblée générale ordinaire des maires du Gabon (AMG) ont pris, fin samedi, à Lambaréné. C'est le ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation, de la Sécurité et de l'Hygiène publique, Guy Maixent Mamiaka qui en a présidé la clôture.

PRÉSIDENT de ladite association, le maire de Libreville, Rose Christiane Ossouka Raponda après avoir remercié le chef de l'Etat qui a rehaussé de sa présence l'éclat de leur assemblée générale ordi-

naire, a salué les maires venus de toutes les communes du Gabon, pour échanger, trois jours durant, sur le thème : "Les municipalités gabonaises face au défi de la décentralisation : 1996-2016".

L'ordre du jour des travaux portait, entre autres, sur : la lecture des recommandations de la deuxième assemblée générale ordinaire de l'Association des communes du Gabon (ACG : dénomination qui a changé lors des assises tenues à Koula-Moutou en 2012), les présentations du rapport d'activités par le secrétaire général de l'AMG Vincent Essono Mengue (maire d'Oyem) et du rapport financier par la trésorière générale Mme Jeanne Mbagou (maire d'Owendo), l'approbation des statuts et règlement intérieur, du programme d'activités et

du barème des cotisations intérieur pour l'année 2016 ; de même que sur la mise en place du nouveau bureau exécutif et la fixation de la date, du lieu et du thème de la prochaine assemblée générale ordinaire.

L'organisation des élections locales de 2013 avait donné lieu à la mise en place de nouvelles autorités locales. Ce changement de mandature au sein des communes, avait impacté l'association des maires du Gabon qui porta à sa tête Rose Christiane Ossouka Raponda, maire élue de Libreville.

Depuis son avènement, plusieurs réunions du bureau exécutif ont été organisées. Permettant ainsi de faire l'état des lieux et du fonctionnement de l'AMG. Nonobstant les réflexions menées sur les

mécanismes susceptibles d'optimiser l'efficacité et la redynamisation de l'association. Sans éluder la réunion du bureau exécutif tenue le 21 mai 2015 à Port-Gentil, qui avait pour effet de préparer les dossiers qui ont été soumis à l'examen de l'assemblée générale ordinaire qui vient de connaître son épilogue à Lambaréné.

Au plan financier, l'état des comptes de l'AMG s'équilibre en recettes et en dépenses à 4 251 474 de FCFA dont 340 000 frs consécutifs au versement récent signalé de la commune de Ndjolé. Les difficultés rencontrées sur ce volet sont essentiellement : "l'absence d'engouement dans le versement des cotisations". Toute chose, selon Mme Mbagou, qui participe activement au déficit budgétaire constaté

malgré le nombre important des affiliées. Mais aussi "le manque de traçabilité du cotisant". Sur ce, la trésorière générale a proposé : l'inscription au budget de chaque commune du montant annuel de cotisation. Mieux, que chaque versement dans le compte soit sanctionné désormais par un reçu dont copie sera déposée au secrétariat permanent de l'AMG.

Mais contrairement à l'ancien organigramme qui en comptait deux, le nouveau bureau exécutif de l'AMG comprendra désormais 4 vice-présidents.

Au titre de ses activités pour l'année 2016, l'association des maires du Gabon a décidé de mettre l'accent sur la formation et le renforcement des capacités des membres. A cet

effet, elle préconise la tenue des séminaires de formation par zone, afin de minimiser les coûts liés au transport et à l'hébergement.

Zone A : Estuaire, Moyen-Ogooué et Ogooué-Maritime (ville hôte : Kango); Zone B : Ngounié, Nyanga et Ogooué-Lolo (ville hôte : Mouila) ; zone C : Haut-Ogooué, Ogooué-Ivindo et Woleu-Ntem (ville hôte : Koula-Moutou). Les thèmes retenus pour cela sont : "Maire, agent de l'Etat", "maire officier de police judiciaire", "maire officier d'état-civil" et "maire et ses attributs".

Pour les prochaines rencontres, les villes de Makokou et de Franceville ont été proposées pour abriter, en 2017, la réunion du Bureau exécutif et l'assemblée générale ordinaire de l'association.

## Présidentielle 2016

## Raymond Ndong Sima officiellement candidat

LLIM

Libreville/Gabon

AU COURS d'une causerie politique qu'il animait, samedi dernier, dans la cours du collège Ntchoréré, l'ancien Premier ministre, Raymond Ndong Sima, a annoncé sa candidature à la Présidentielle de 2016.

En présence de plusieurs personnalités politiques telles que : Jean-Marcel Didjob Divungi Di Ndinge, Jean-François Ntoutoume Emame, Zacharie Myboto, Jean de Dieu Mouckagni Iwangou, Richard Moulomba, Alexandre Barro Chambrier, Michel Menga Messone, Serge Maurice Mabiala, Davain Akoure, Casimir Oye Mba, Paul-Marie Gondjout, Chantal Myboto Gondjout, Frédéric



L'assistance.

Massavala Mamboumba, Marcel Libama ainsi que de nombreux de sympathisants.

L'ancien chef du gouvernement a également décliné son projet de société en énumérant cinq axes principaux. Pour Raymond Ndong Sima, la rupture

avec la Constitution actuelle semble être l'élément de départ de ce programme, laquelle induirait l'autonomie de l'Etat. Le second axe consisterait à réduire les actions de l'Etat pour l'intérêt de tous, au regard des échecs des pays à régime totalitaire enregistré dans

l'histoire. Le troisième point renvoyant à la stimulation de la croissance, en relançant l'activité économique et donc l'emploi. Le quatrième consisterait à consolider la solidarité nationale dans l'intérêt collectif et le cinquième axe, quant à lui, vi-

rait à emmener le processus d'intégration régionale et sous-régionale.

Auparavant, l'orateur a lancé une série d'interrogations : "Comment va le pays ? Pourquoi en est-il là ? Et qu'est-ce qu'on peut faire pour le sortir de cet état ?". Avant de rajouter : "Pour

que le pouvoir change, il faut créer la rupture, laquelle ne se limiterait pas à changer de dirigeants. Mais à tourner la page avec ce qui a toujours représenté un modèle de gestion du pays", a-t-il martelé.

Battant en brèche les notions de replis identitaire et communautaire, l'ancien député PDG du canton Kyè a affirmé : "une candidature ne doit pas être une candidature communautaire dans notre pays. Mais une candidature de raison basée sur l'intérêt commun".

S'adressant à nouveau à son auditoire, il a fustigé l'abstention de certains lors de l'enrôlement : "Tous ceux qui ne se sont pas enrôlés, vous avez déjà donné votre accord pour la continuité du système actuel. Vous êtes responsables de la situation actuelle".



Raymond Ndong Sima annonçant sa candidature à la présidentielle de 2016.

**CHANGEMENTS**

**COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 16/03/2016**

Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

DEV	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)	
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,1064	1USD =	592,875	1 USD	629,151
CAD	1,4798	1CAD =	443,274	1 CAD	466,872
JPY	125,6800	1JPY =	5,219	100 JPY	542,740
GBP	0,7873	1GBP =	833,173	1 GBP	868,468
CHF	1,0960	1CHF =	598,501	100 CHF	62675,59
ZAR	17,9375	1ZAR =	36,569	100 ZAR	3802,74
MAD	10,8584	1MAD =	60,410	1MAD	62,82
CNY	7,2180	1CNY =	90,878	1CNY	93,60

INDICES BOURSISERS		
	en date du	
<b>CAC 40</b>	16/03/2016	<b>4455,34</b>
<b>DOW JONES</b>	16/03/2016	<b>17225,19</b>
<b>BRENT (IPE) US Dollars/Baril</b>		
<b>16 Mars 2016: 39,48</b>		